



Décision relative à une demande de transfert de l'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM : FR-2019-0036

Vu les dispositions du règlement (UE) N°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la demande de transfert de l'autorisation pour la famille de produits biocides **ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY**,*

de la société

HYPRED SAS

enregistrée sous le numéro

BC-RL069983-08

Article 1^{er}

Le transfert de l'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides désignée ci-dessus **est accordé** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 28 mars 2029.

A Maisons-Alfort, le **09 NOV. 2021**

Charlotte GRASTILLEUR

Directrice générale déléguée

en charge du pôle produits réglementés

Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

Partie I. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	ANTI-GERM IODINE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de famille de produits

Types de produit	TP03 – Hygiène vétérinaire
------------------	----------------------------

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du nouveau détenteur	Nom	HYPRED SAS
	Adresse	55, BOULEVARD JULES VERGER BP10180 35803 DINARD FRANCE
Nom et adresse de l'ancien détenteur	Nom	ANTI-GERM INTERNATIONAL GmbH
	Adresse	OBERBRÜHLSTR 16-18 87700 MEMMINGEN ALLEMAGNE
Numéro de demande	BC-RL069983-08	
Type de demande	Transfert d'une autorisation nationale (NA-TRS)	
Numéro d'autorisation	FR-2019-0036	
Date d'autorisation	29/04/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	28/03/2029	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	ANTI-GERM DEUTSCHLAND GmbH
Adresse du fabricant	OBERBRÜHLSTRASSE 16-18 87700 MEMMINGEN ALLEMAGNE
Emplacement des sites de fabrication	OBERBRÜHLSTRASSE 16-18 87700 MEMMINGEN ALLEMAGNE

Nom du fabricant	AG FRANCE SAS
Adresse du fabricant	ZONE INDUSTRIELLE LE ROINEAU 72500 VAAS FRANCE

Emplacement des sites de fabrication	ZONE INDUSTRIELLE LE ROINEAU 72500 VAAS FRANCE
---	--

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Iode
Nom du fabricant	ANTI-GERM INTERNATIONAL GmbH
Adresse du fabricant	OBERBRÜHLSTRASSE 16-18 87700 MEMMINGEN ALLEMAGNE
Emplacement des sites de fabrication	S.C.M. COSAYACH CALA CALA POZO ALMONTE CHILI
	LAGUNAS MINE POZO ALMONTE CHILI
	NUEVA VICTORIA PLANT PEDRO DE VALDIVIA PLANT CHILI

Substance active	Iode
Nom du fabricant	ISE CHEMICALS CORPORATION
Adresse du fabricant	3-1, KYOBASHI 1-CHOME, CHUO-KU TOKYO JAPON
Emplacement des sites de fabrication	SHIRASATO PLANT, 3695 OAMISHIRASATO, CHIBA JAPON

Substance active	Iode
Nom du fabricant	ATACAMA MINERALS SCM
Adresse du fabricant	CORONEL PEREIRA NO 72 OF. 701, LAS CONDES SANTIAGO CHILI
Emplacement des sites de fabrication	AGUAS BLANCAS FACILITY ANTOFAGASTA CHILI

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27	2
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0	9,12
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0	6,66
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0	6
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0	2
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0	0,9945
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0	0,9

2.2. Type de formulation

SL – Concentré soluble
 AL - Autre liquide

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 1

1. Information administrative sur le Méta RCP 1

1.1. Identification du Méta RCP 1

Identification	Meta-SPC 1
----------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	-
----------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP03 – Hygiène vétérinaire
---------------------	----------------------------

2. Composition du Méta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0	0
Butyle diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0	0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0	0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0	0

2.2. Type de formulation

AL - Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 1

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Danger pour le milieu aquatique, toxicité à long terme (chronique) de catégorie 3
Mentions de danger	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P273 : Eviter le rejet dans l'environnement P501 : Eliminer le contenu/réceptacle dans...
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection post-traite par rinçage manuel – Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application par trempage manuel à l'aide de gobelets-trempeurs
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 8 - 10 mL/traitement Brebis : 4 – 5 mL/traitement Chèvres : 5 – 6 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
 - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Un gobelet anti-déversement doit être utilisé pour le trempage manuel des trayons.
 - 2) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet trempeur par-dessus.
 - 3) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
 - 4) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
 - 5) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet de trempage sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant.
 - 6) Ajouter du désinfectant frais au besoin.
 - 7) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
 - 8) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet trempeur gobelet en les rinçant à l'eau.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection post-traité par application manuelle de mousse – Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traité
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application par trempage manuel à l'aide d'un gobelet-mousseur
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 4 - 5 mL/traitement Brebis : 2 – 2,5 mL/traitement Chèvres : 2,5 – 3 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
 - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet mousseur par-dessus.
 - 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
 - 3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.

- 4) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet mousser sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant.
- 5) Ajouter du désinfectant frais au besoin.
- 6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- 7) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet mousser gobelet en les rinçant à l'eau.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection post-traite par spray manuel – Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 12 -15 mL/traitement Brebis : 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres : 7 – 9 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
 - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le pulvérisateur à gâchette par-dessus.
 - 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
 - 3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
 - 4) Après la traite, pulvériser le produit sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit bien recouverte.
 - 5) Ajouter du désinfectant frais au besoin.
 - 6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
 - 7) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le pulvérisateur en les rinçant à l'eau.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- 1) Les mesures de gestion de risques suivantes doivent être appliquées à moins que celles-ci puissent être remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles :
 - Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériaux des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- 2) L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection post-traite par spray électronique – Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 12 -15 mL/traitement Brebis : 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres : 7 – 9 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées. - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.). <ol style="list-style-type: none"> 1) Ouvrir le récipient contenant le produit prêt à l'emploi et insérer une lance d'aspiration du pulvérisateur électronique. 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation. 3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite. 4) Après la traite, pulvériser le produit sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit bien recouverte. 5) Remplacer le récipient vide par un nouveau selon vos besoins. 6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes). 7) Après la désinfection, placer le système de lance d'aspiration dans un seau d'eau et rincer le pulvérisateur en pompant l'eau.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.
--

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Désinfection post-traite par spray automatisé – Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation automatisée par robot
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 12 -15 mL/traitement Brebis : 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres : 7 – 9 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
 - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Ouvrir le récipient contenant le produit prêt à l'emploi et insérer une lance d'aspiration du dispositif de traite robotisé.
 - 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
 - 3) Les trayons sont nettoyés par robot avec des brosses automatiques.
 - 4) Après la traite robotisée, le désinfectant est pulvérisé automatiquement sur les trayons.
 - 5) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
 - 6) Le rinçage du pulvérisateur est entièrement automatisé.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

Se référer aux instructions spécifiques pour chaque usage.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Tenir hors de portée des enfants.
- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux instructions spécifiques pour chaque usage.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Durée de conservation de 18 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	ANTI-GERM IO-SPRAY				
Numéro d'autorisation	FR-2019-0036-01-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 2

1. Information administrative sur le Méta RCP 2

1.1. Identification du Méta RCP 2

Identification	Meta-SPC 2
----------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	-
----------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
---------------------	----------------------------

2. Composition du Méta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0	0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0	0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0,9815	0,9945
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0,8	0,9

2.2. Type de formulation

AL - Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 2

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Irritation oculaire, catégorie 2 Danger pour le milieu aquatique, toxicité à long terme (chronique) de catégorie 3
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter un équipement de protection du visage. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

	<p>rincer.</p> <p>P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P501 : Eliminer le contenu/récipient dans...</p>
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection post-traite par rinçage manuel – Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur Désinfection des trayons après la traite
Méthode(s) d'application	Application par trempage manuel à l'aide de gobelets-trempeurs
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 8 - 10 mL/traitement Brebis : 4 – 5 mL/traitement Chèvres : 5 – 6 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées. - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.). <ol style="list-style-type: none"> 1) Un gobelet anti-déversement doit être utilisé pour le trempage manuel des trayons. 2) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet trempeur par-dessus. 3) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation. 4) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite. 5) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet de trempage sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant. 6) Ajouter du désinfectant frais au besoin. 7) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

8) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet trempeur gobelet en les rinçant à l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- 1) Les mesures de gestion de risques suivantes doivent être appliquées à moins que celles-ci puissent être remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles :
 - Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériaux des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- 2) L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection post-traite par mousse - Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application par trempage manuel à l'aide d'un gobelet-mousseur
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 4 - 5 mL/traitement Brebis : 2 – 2,5 mL/traitement Chèvres : 2,5 – 3 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
 - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet mousser par-dessus.
 - 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
 - 3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
 - 4) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet mousser sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant.
 - 5) Ajouter du désinfectant frais au besoin.
 - 6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
 - 7) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet mousser gobelet en les rinçant à l'eau.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- 1) Les mesures de gestion de risques suivantes doivent être appliquées à moins que celles-ci puissent être remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles :
 - Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériaux des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- 2) L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection post-traite par utilisation manuelle de spray – Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur

Méthode(s) d'application	Application par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 12 -15 mL/traitement Brebis : 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres : 7 – 9 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
 - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le pulvérisateur à gâchette par-dessus.
 - 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
 - 3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
 - 4) Après la traite, pulvériser le produit sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit bien recouverte.
 - 5) Ajouter du désinfectant frais au besoin.
 - 6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
 - 7) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le pulvérisateur en les rinçant à l'eau.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- 1) Les mesures de gestion de risques suivantes doivent être appliquées à moins que celles-ci puissent être remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles :
 - Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériaux des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
 - Le port de lunettes de protection pendant la manipulation du produit est obligatoire.
- 2) L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection post-traite par utilisation de spray électronique – Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 12 -15 mL/traitement Brebis : 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres : 7 – 9 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
 - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Ouvrir le récipient contenant le produit prêt à l'emploi et insérer une lance d'aspiration du pulvérisateur électronique.
 - 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
 - 3) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
 - 4) Après la traite, pulvériser le produit sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit bien recouverte.
 - 5) Remplacer le récipient vide par un nouveau selon vos besoins.
 - 6) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
 - 7) Après la désinfection, placer le système de lance d'aspiration dans un sceau d'eau et rincer le pulvérisateur en pompant l'eau.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- 1) Les mesures de gestion de risques suivantes doivent être appliquées à moins que celles-ci puissent être remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles :
 - Le port de lunettes de protection pendant la manipulation du produit est obligatoire.
- 2) L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Désinfection post-traite par utilisation de spray automatique – Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation automatisée par robot
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 12 -15 mL/traitement Brebis : 6 – 7,5 mL/traitement Chèvres : 7 – 9 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
 - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Ouvrir le récipient contenant le produit prêt à l'emploi et insérer une lance d'aspiration du dispositif de traite robotisé.
 - 2) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
 - 3) Les trayons sont nettoyés par robot avec des brosses automatiques.



- 4) Après la traite robotisée, le désinfectant est pulvérisé automatiquement sur les trayons.
- 5) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- 6) Le rinçage du pulvérisateur est entièrement automatisé.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

Se référer aux instructions spécifiques pour chaque usage.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Tenir hors de portée des enfants.
- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.

- Durée de conservation de 18 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	ANTI-GERM IO-SPRAY-27 PRIMIOD BIONIMAL DIP SPRAY UPPER DIP SPRAY IODI BONIMAL DIP BAR UDDER BARRIER				
Numéro d'autorisation	FR-2019-0036-02-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0,988
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0,9

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 3

1. Information administrative sur le Méta RCP 3

1.1. Identification du Méta RCP 3

Identification	Meta-SPC 3
----------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	-
----------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
---------------------	----------------------------

2. Composition du Méta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0	0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0	0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0	0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0	0

2.2. Type de formulation

AL - Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 3

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Danger pour le milieu aquatique, toxicité à long terme (chronique) de catégorie 3
Mentions de danger	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P273 : Eviter le rejet dans l'environnement P501 : Eliminer le contenu/récipient dans...
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection post-traite par rinçage manuel – Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post- traite.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application par trempage manuel à l'aide de gobelets-trempeurs
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 8 - 10 mL/traitement Brebis : 4 – 5 mL/traitement Chèvres : 5 – 6 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3



4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
 - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Un gobelet anti-déversement doit être utilisé pour le trempage manuel des trayons.
 - 2) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet trempoir par-dessus.
 - 3) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
 - 4) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
 - 5) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet de trempage sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant.
 - 6) Ajouter du désinfectant frais au besoin.
 - 7) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
 - 8) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet trempoir en les rinçant à l'eau.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.
- L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Durée de vie de 18 mois.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	ANTI-GERM IO-FILM PRIMAFILM BONIMAL DIP FILM UDDER WRAP IODIGEL +				
Numéro d'autorisation	FR-2019-0036-03-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0

Nom commercial	ANTI-GERM IO-BAR				
Numéro d'autorisation	FR-2019-0036-03-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 4

1. Information administrative sur le Méta RCP 4

1.1. Identification du Méta RCP 4

Identification	Meta-SPC 4
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 4	-
-----------------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
----------------------------	----------------------------

2. Composition du Méta RCP 4

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0	0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0	0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0,9815	0,9945
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0,8	0,9

2.2. Type de formulation

AL - Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 4

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Irritation oculaire, catégorie 2 Danger pour le milieu aquatique, toxicité à long terme (chronique) de catégorie 3
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter un équipement de protection du visage. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si

	<p>la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.</p> <p>P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P501 : Eliminer le contenu/récipient dans...</p>
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection post-traite par rinçage manuel – Professionnel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application par trempage manuel à l'aide de gobelets-trempeurs
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 8 - 10 mL/traitement Brebis : 4 – 5 mL/traitement Chèvres : 5 – 6 mL/traitement Temps de contact de 5 minutes Fréquence : 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 4

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 4

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 4

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 4

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 4

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
 - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- 1) Un gobelet anti-déversement doit être utilisé pour le trempage manuel des trayons.
 - 2) Remplir le réservoir avec le produit prêt à l'emploi et visser le gobelet trempoir par-dessus.
 - 3) Le produit doit être amené à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
 - 4) Nettoyer les trayons avec précaution en les essuyant avec une serviette en papier / un chiffon à usage unique immédiatement avant la traite.
 - 5) Après la traite, presser le réservoir et placer le gobelet de trempage sur chaque trayon en vous assurant que toute la longueur du trayon (3-5 cm) soit immergée dans le désinfectant.
 - 6) Ajouter du désinfectant frais au besoin.
 - 7) Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
 - 8) Après la désinfection, vider le réservoir, nettoyer le réservoir et le gobelet trempoir gobelet en les rinçant à l'eau.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Tenir hors de portée des enfants.
- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.
- L'usage d'une pompe doseuse pour remplir l'équipement d'application de produit est recommandé.
- Les mesures de gestion de risque doivent être appliquées à moins que celles-ci soit remplacées par des mesures techniques ou organisationnelles :
 - Le port de lunettes de protection pendant la manipulation du produit est obligatoire.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Durée de vie de 18 mois.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 4

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	ANTI-GERM IO-BAR-27				
Numéro d'autorisation	FR-2019-0036-04-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0,988
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0,9

Nom commercial	ANTI-GERM IO-FILM-27				
Numéro d'autorisation	FR-2019-0036-04-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	0
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		0
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	0
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		0
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0,988
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0,9

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 5

1. Information administrative sur le Méta RCP 5

1.1. Identification du Méta RCP 5

Identification	Meta-SPC 5
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 5	-
-----------------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
----------------------------	----------------------------

2. Composition du Méta RCP 5

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2	2
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	7,992	9,12
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		6,46	6,66
Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	5	6
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		1,8	2
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0	0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0	0

2.2. Type de formulation

SL – Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 5

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, catégorie 1 Corrosion cutanée/Irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, catégorie 1 Danger pour le milieu aquatique, toxicité à long terme (chronique) de catégorie 3
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence	<p>P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine</p> <p>P264 : Se laver...soigneusement après manipulation</p> <p>P280 : Porter des gants de protection/vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage</p> <p>P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau/...</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation</p> <p>P273 : Eviter le rejet dans l'environnement</p> <p>P501 : Eliminer le contenu/récipient dans...</p>
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des enclos par spray manuel – Professionnel

Type de produit	TP03 – Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des surfaces non poreuses dans les locaux d'élevage de truies, de porcs à l'engraissement et de volailles (poules pondeuses, poulets de chair, dindes, canards et oies)
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Bactéries : dilution à 1% v/v - temps de contact : 30 min</p> <p>Levures : dilution à 1 % v/v - temps de contact : 60 min</p> <p>Virus : dilution à 2% v/v - temps de contact : 60 min</p> <p>Fréquences d'application :</p> <p>Truies en enclos individuels : 8 fois/an</p> <p>Truies en groupes : 1 fois/an</p> <p>Porcs à l'engraissement : 2 fois/an</p> <p>Poules pondeuses : 1 fois/an</p> <p>Poulets de chair : 1 à 8 fois/an</p> <p>Dindes : 2 fois/an</p> <p>Canards : 10 fois/an</p> <p>Oies : 2 fois/an</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel

Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg
--	--

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur des surfaces destinées à l'alimentation des animaux de rente.
- Appliquer uniquement dans des bâtiments vides, en l'absence d'animaux.
- Attendre le séchage complet des surfaces avant de faire ré-entrer les animaux.
- Appliquer le produit uniformément en quantité suffisante afin que les surfaces restent mouillées pendant 5 minutes.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 5

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 5

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 5

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 5

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH).
 - Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées
- 1) Décanter ou pomper le produit concentré et diluer avec de l'eau pour obtenir une solution à 1% (bactéries et levures) ou à 2% (virus).
 - 2) Remplir le réservoir du pulvérisateur à dos (pulvérisation à basse pression) avec la dilution.
 - 3) Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
 - 4) Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à désinfecter de telle façon que cette surface reste humide pendant le temps de contact préconisé. Laisser la surface sécher.
 - 5) Après la désinfection, vider le réservoir, et nettoyer le réservoir et l'équipement de pulvérisation en les rinçant avec de l'eau.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Durée de vie de 18 mois.
- Conserver dans l'emballage d'origine.
- Conserver dans un container non corrosif avec un revêtement intérieur résistant.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 5

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	GERMICIDAN IODES DESINTEC FI-JODES BONIMAL IODES				
Numéro d'autorisation	FR-2019-0036-05-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Formulant	7664-38-2	231-633-2	9
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Formulant	27306-90-7		6,56



Butyl diglycol	2(2Butoxyethoxy)ethanol	Formulant	112-34-5	203-961-6	6
Alcohols, C12-15- branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Formulant	120313-48-6		2
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Formulant	69011-36-5		0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Formulant	26183-52-8		0